

RENSEIGNEMENTS SUR LA SCOLARITE DE L'ELEVE

APPRECIATION DU PROFESSEUR DES ECOLES faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques de l'élève (coordination, esprit d'initiative, sens de l'équipe, ténacité, fair-play, rayonnement etc.) :

Date :

Signature :

APPRECIATION DU DIRECTEUR D'ECOLE faisant apparaître si l'élève est, selon lui, capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive :

Date :

Signature :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS – A REMPLIR PAR L'ENTRAINEUR

VALEUR SPORTIVE DANS LE CLUB :

Club fréquenté (*fournir une copie de la licence*) :

Nombre d'années de pratique : Nombre d'entraînements par semaine :

Niveau de pratique (départemental, régional, national...) :

Pour le « sport étude » : poste préférentiel :

ATTITUDE DANS LE CLUB :

AVIS DE L'ENTRAINEUR (personnalité du candidat, niveau actuel de compétences, marge de progrès, motivation, comportement...) :

Date :

Signature :

DOSSIER Complet reçu le :

INFORMATIONS IMPORTANTES (DOCUMENT A CONSERVER)

1. Les conditions d'admission et résultats :

- Dossier complet avec pièces demandées.
- Pour la section sportive **RUGBY** : tests d'admission pour les 6^{ème} et 5^{ème} uniquement.
- EXCLUSIVEMENT pour le « sport étude » **NATATION** : appartenir à un club partenaire (ASPTT - TVN).
- Être admis dans le niveau de classe correspondant.
- Avoir des bulletins montrant un niveau satisfaisant et **un comportement irréprochable**.
- **Ne pas choisir d'options supplémentaires à partir de la 5^{ème} (LCA, LCE, BIA, ...).**

Une commission interne étudiera les demandes d'admission en sport étude fin avril 2026 et s'appuiera sur l'avis du club de l'élève. **L'admission des élèves hors secteur sera soumise à l'avis favorable de l'Inspecteur d'académie pour les demandes de dérogation.**

Les résultats d'affectation seront donnés aux familles par l'établissement d'origine au plus tard fin juin 2026 pour l'ensemble des niveaux. Il appartiendra aux familles de remplir un dossier d'inscription administrative au collège (fin juin 2026).

2. Les objectifs de sport étude : allier réussite scolaire et perfectionnement sportif

- Exiger des comportements exemplaires au collège,
- Développer et améliorer les compétences sportives des élèves,
- Former à l'arbitrage, au rôle d'éducateur, au respect des règles, ...
- Préparer à la compétition : l'Association Sportive du collège les mercredis et les week-ends en club,
- Acquérir un niveau sportif d'excellence pour accéder au statut de haut niveau.

3. L'organisation annuelle

L'activité se déroulera :

- **Pour la natation** : piscine du Port-Marchand,
- **Pour le rugby** : stade Jean-Alex Fernandez et collège.

4. Le fonctionnement

- Les élèves de sport étude seront libérés de cours à 15h30 tous les jours,
- Du soutien scolaire est proposé en plus pour accompagner le parcours de réussite,
- Les élèves de sport étude rugby ont 3 heures d'entraînement au collège le mardi et jeudi de 15h30 à 17h00.

Dans le cadre du partenariat avec RCT, un parcours spécifique est proposé aux licencié(e)s RCT dès la classe de 4^{ème} (entraînements club et section sportive mutualisés).

5. La charte d'engagement

Les élèves de sport étude devront avoir une attitude irréprochable en classe, au collège, lors des entraînements et compétitions. Pour tout comportement inadapté ou travail scolaire insuffisant, les élèves pourront être exclus temporairement voire définitivement du dispositif. Une Charte sera signée, à la rentrée, par l'élève et sa famille.

Les élèves s'engagent à être licenciés en club et à l'Association Sportive du collège et participer aux compétitions scolaires.

6. Pièces à fournir :

- Photocopies des bulletins du 1^{er} et 2nd trimestre ou 1^{er} semestre de l'année en cours,
- Le document annexe (avis de l'éducateur du club, des professeurs, du/de la directeur(rice) ou du chef d'établissement actuel),
- Copie de la demande de dérogation obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur Django Reinhardt (cette demande est à effectuer auprès de l'école ou du secrétariat du collège de secteur).

7. Les frais financiers

Les élèves inscrits en sport étude sont **tenus de prendre la licence UNSS du collège pour les activités de l'Association Sportive (AS)** et les compétitions du mercredi après-midi. **Ce paiement devra être effectué au moment de l'inscription dans l'établissement (fin juin 2026). Son coût total est de 35 euros pour toute l'année scolaire 2026-2027.**

ATTENTION POUR LA SECTION SPORTIVE RUGBY :

Pour les 6^{ème} et 5^{ème} uniquement, des tests d'admission se dérouleront le mercredi 8 avril 26 de 13h30 à 15h00 au stade Léo Lagrange.

Cette fiche tient lieu de convocation.

